



Encadreur (sfpme)

DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat d'apprentissage

Durée: 3 ans

stage obligatoire

Plus d'informations : 0800 85 210 - info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Vous devez avoir :
atteint l'âge de 15 ans;
fréquenté au moins deux années dans le premier degré de l'enseignement secondaire.

Apprentissage jeunes

Description

Le travail de l'encadreur est avant tout de protéger un document ou un objet à encadrer. La connaissance des œuvres, de leur style, des techniques et des matières les composant est essentielle pour déterminer les matériaux ou le type de baguettes à utiliser ainsi que la méthode de fixation. L'encadrement est présent sans pour autant être trop visible, le but est de mettre le document ou l'objet en valeur.

Débouchés

Ouvrier dans un commerce

Ouvrier dans un atelier spécialisé dans l'encadrement

> Je
m'inscris
à la
formation

Qualités

Etre méthodique et rigoureux
Créer une harmonie entre des volumes, des couleurs, des matériaux
Savoir appréhender les formes et les volumes dans l'espace
Savoir s'adapter à la diversité de la clientèle et de ses attentes
Faire preuve d'habileté gestuelle et de dextérité.

Détails sur la formation

Organisation de la formation :

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant un contrat d'alternance avec une entreprise (3 ou 4 jours/semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (1 ou 2 jours/semaine).

Organisation

Durée : 3 années.

Horaire : les cours sont organisés en journée.

Début : septembre.

Date limite des inscriptions : cette formation répond à l'obligation scolaire et peut commencer à tout moment de l'année.

Pratique en entreprise via un contrat d'alternance : vous devez trouver un patron formateur qui accepte de vous engager sous contrat d'alternance. Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire indispensable à la conclusion du contrat d'alternance. Il veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise et s'assure du respect de la réglementation. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil. Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement de l'apprenti(e) au sein de l'entreprise qui l'a accueilli(e).

Si les cours de connaissances professionnelles de ce métier ne sont pas organisés, l'apprenant suivra des cours connexes.

Programme de cours :

Cours professionnels :

1ère apprentissage

Théorie et technologie (42h)

Sécurité et hygiène (8h)

Matières premières (20h)

Equipement (18h)

Dessin (48h)

Pratique démonstrative (44h)

2ème apprentissage

Théorie et technologie (32h)

Sécurité et hygiène (4h)

Matières premières (14h)

Equipement (8h)

Dessin (32h)

Pratique démonstrative (38h)

3ème apprentissage

Pratique démonstrative (38h)

Théorie et technologie (32h)

Sécurité et hygiène (4h)

Matières premières (14h)

Equipement (8h)

Dessin (32h)

Cours de connaissance générale : français, mathématique, commerce, droit, monde contemporain